

Celyad annonce la conclusion d'un accord de licence pour C-Cure® en Chine

L'ensemble des coûts de développement jusqu'à l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché seront financés par le partenaire local

Ce nouvel accord prévoit le paiement de redevances à deux chiffres sur les ventes et une participation aux bénéfices

Mont-Saint-Guibert, Belgique - Celyad SA (*Euronext Bruxelles, Euronext Paris et Nasdaq: CYAD*), leader en découverte et développement de thérapies cellulaires, annonce ce jour avoir conclu un nouvel accord de collaboration et de distribution avec son partenaire basé à Hong Kong, la société Medisun International Limited (« Medisun »). Cet accord de licence confirme la volonté de Celyad de développer davantage la présence géographique future de C-Cure®, son produit candidat le plus avancé en thérapie cellulaire pour le traitement de l'insuffisance cardiaque.

Selon les termes du contrat de licence, Celyad est en charge de l'ensemble des opérations de développement clinique et des démarches réglementaires requises pour obtenir l'autorisation de mise sur le marché en Chine, à Hong Kong, à Taiwan et à Macao (ensemble, « Grande Chine »). Ces activités seront financées, à concurrence d'un montant minimum de 20 millions d'euros par Medisun. Les premières activités de développement clinique devraient débuter à Hong Kong, avec l'addition possible de plusieurs centres cliniques dans l'essai clinique CHART-2, dont le lancement devrait débuter fin 2015.

En contrepartie de la licence concédée et en complément du financement des activités de développement clinique de C-Cure® par Medisun, Celyad percevra des redevances (« Royalties ») et une participation aux bénéfices. Les royalties, variables en fonction du volume des ventes s'échelonnent entre 10 et 30% du chiffre d'affaires réalisé en Grande Chine. Les participations au bénéfice, également variables en fonction du volume des ventes, sont calculées sur le chiffre d'affaires corrigé des royalties, et s'échelonnent entre 20 et 25%.

Ce contrat est prévu pour une durée initiale de 15 ans.

Dr. Christian Homsy, CEO de Celyad, a commenté: *" Nous sommes très satisfaits de la mise en place de ce nouveau contrat de licence avec notre partenaire local Medisun. Ce nouveau contrat nous donne le contrôle total des développements cliniques, financée par Medisun, dans ces territoires. A terme et après obtention des autorisations requises, nous nous réjouissons de pouvoir traiter les patients de ces pays. »*

C-Cure® est le produit candidat de Celyad le plus avancé de la plateforme de Cardiopoïèse. Il est développé pour les indications cliniques liées à l'insuffisance cardiaque. La Société prévoit de publier mi-2016 les données cliniques de CHART-1, son étude clinique de Phase III européenne. La recherche à la base de cette technologie a été menée à la Mayo Clinic par l'équipe de recherche des professeurs André Terzic et Atta Behfar. Elle a été publiée dans de nombreuses revues scientifiques de haut niveau. C-Cure® se compose de cellules souches provenant de la moelle osseuse du patient, reprogrammées en cellules précurseurs cardiaques (cardiopoïétiques) avec l'adjonction de facteurs de croissance, puis réinjectées dans le cœur. Il est conçu pour produire de nouvelles cellules autologues du muscle cardiaque qui se comportent de la même manière que celles perdues lors d'un infarctus, sans risque de rejet.

Le potentiel de C-Cure® a été démontré dans le cadre d'une étude clinique de Phase II, contrôlée, randomisée et multicentrique, menée en Europe. Les résultats de l'étude de Phase II sur C-Cure® ont été publiés en avril 2013 dans le *Journal of American College of Cardiology*.

FIN

Pour plus d'informations, contactez :

Pour l'Europe : Consilium Strategic Communications

Amber Bielecka, Chris Welsh et Laura Thornton - T : +44 (0)20 3709 5700 – celyad@consilium-comms.com

Pour les États-Unis : The Ruth Group

Lee Roth (Investors) et Kirsten Thomas (Media) – T : +1 646 536 7012 / 7014 - celyad@theruthgroup.com

Pour la France : NewCap

Pierre Laurent et Nicolas Mériageu - T : + 33(0)1 44 71 94 94 - celyad@newcap.fr

Celyad

Christian Homsy, CEO, et Patrick Jeanmart, CFO : T : +32 (0)10 39 41 00 investors@celyad.com

Pour vous abonner à la lettre d'information de Celyad, rendez-vous sur

www.celyad.com

 **Retrouvez-nous sur Twitter @CelyadSA**

A propos de Celyad

Fondée en 2007 et basée en Belgique, Celyad est leader dans les thérapies cellulaires spécialisées avec des programmes cliniques ciblant les maladies cardiaques et les cancers. Celyad poursuit actuellement le développement de son produit candidat phare en cardiologie, C-Cure®, pour le traitement de l'insuffisance cardiaque ischémique et a terminé l'inclusion d'une étude de phase III en Europe et en Israël. En parallèle, la Société développe également un portefeuille de produits en thérapies CAR T-cell, utilisant les récepteurs de cellules tueuses naturelles, pour le traitement de nombreux cancers solides et liquides. Son produit candidat phare en oncologie, NKG2D CAR T-cell, est entré en étude clinique de phase I en avril 2015.

Les actions de Celyad sont cotées sur Euronext Bruxelles et Euronext Paris sous le symbole CYAD. Les ADS sont cotés sur le NASDAQ Global Select Market sous le symbole « CYAD ».

Pour en savoir plus sur Celyad, rendez-vous sur www.celyad.com.

Déclarations prévisionnelles

En plus des faits historiques ou des déclarations de condition actuelle, le présent communiqué de presse présente des déclarations prévisionnelles, incluant des déclarations au sujet d'annonces de données cliniques et l'innocuité et l'efficacité de C-Cure®, qui expriment les attentes et projections de la Société pour l'avenir et impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et des hypothèses pouvant déboucher sur des résultats ou événements réels sensiblement différents de ceux présentés ou suggérés par lesdites déclarations prévisionnelles. Ces déclarations sont souvent, mais pas toujours, faites par l'usage de mots « estime », « prévoit », « espère », « à l'intention », « planifie », « cherche à », « évalue », « peut », « sera », « pourrait », « continuera », « nous pensons », « nous avons l'intention », ou autres expressions similaires. Ces risques, incertitudes et hypothèses pourraient influencer négativement sur les résultats et les effets financiers des plans et événements décrits dans le présent document. Ces déclarations prévisionnelles doivent par ailleurs être considérées à la lumière de facteurs importants pouvant déboucher sur des résultats ou événements réels sensiblement différents des prévisions : risques associés au dépôt dans les temps et agrément de tous dossiers d'autorisation administrative, lancement et achèvement satisfaisants d'études cliniques, dont les études cliniques de Phase III sur le C-Cure® et les études cliniques de Phase I sur programme NKG2D CAR T-cell, résultats cliniques complémentaires validant le recours aux cellules souches autologues adultes pour le traitement de l'insuffisance cardiaque ischémique et la thérapie cellulaire autologue CAR T-cell afin de traiter les maladies cancéreuses, conformité à tous types d'exigences réglementaires et autres, et intervention d'organismes réglementaires et autres instances gouvernementales, obtention, maintien et protection de la propriété intellectuelle, capacité de la Société à se prémunir de contrefaçons en faisant prévaloir ses brevets et à défendre son portefeuille de brevets contre toute contestation de tiers, concurrence d'autres entreprises mettant au point des produits à des fins comparables, capacité de la Société à gérer ses dépenses d'exploitation, capacité de la Société à obtenir des fonds supplémentaires pour financer ses activités et établir et maintenir ses alliances commerciales stratégiques et à prendre de nouvelles initiatives commerciales.

Une liste plus complète des ces risques incertitudes et autres risques peut être consultée dans les rapports et documents déposés par la Société auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) aux Etats-Unis, en compris dans le prospectus de la société approuvé le 19 juin 2015 par la SEC et les rapports futurs qui seront déposés par la Société. Au vu de l'existence des ces incertitudes, il est conseillé de traiter ces déclarations prévisionnelles avec circonspection. Ces déclarations prévisionnelles sont uniquement valables au jour du présent communiqué. La Société n'est aucunement dans l'obligation de mettre à jour ces déclarations prévisionnelles dans le présent communiqué qui reflèteraient un changement de ses estimations un changement des conditions ou circonstances d'un événement, ou cet événement en tant que tel, et sur lesquels ces déclarations seraient basées, sous réserve d'une obligation légale ou réglementaire lui imposant de le faire.

C3BS-CQR-1, C-Cure, NKG2D CAR T-cell, C-Cathez, OnCyte, Celyad, Cardio3 BioSciences et les logos Cardio3 BioSciences, Celyad, C-Cathez, CHART-1, CHART-2 et OnCyte sont des signes protégés internationalement par les législations applicables en matière de protection des droits intellectuels. La Mayo Clinic détient des intérêts dans Celyad en contrepartie des certains droits de propriété intellectuelle cédés sous licence à la Société.